

0650019T
ACADEMIE DE TOULOUSE
COLLEGE JEAN JAURES
974 AVENUE DE PAU
65700 MAUBOURGUET
Tel : 0531743225

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 26
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 28/11/2023
Réuni le : 04/12/2023
Sous la présidence de : Christine Campays
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Pays Basque , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à organiser le voyage au Pays Basque des élèves ULIS comme détaillé sur le document joint

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Campays

Prénom : Christine

Signé le : 06/12/2023 11:28:24

COLLEGE JEAN JAURES – PROJET VOYAGE FACULTATIF-

DESTINATION :	Pays Basque
ENSEIGNANT RESPONSABLE :	Mme FALCETTE Fabienne
CLASSES :	ulis
PERIODE :	27 au 29 mai 2024
NOMBRE DE PARTICIPANTS (joindre la liste des élèves) :	13
NOMBRE D'ADULTES :	3
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :	<p><u>Le parcours citoyen</u> : Notion de respect mutuel, socle du vivre ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> -les relations avec les autres élèves sur des temps qui habituellement se passent à la maison -la notion d'entraide -accepter les règles de la vie en collectivité -le comportement écocitoyen et le respect de l'environnement <p><u>Le parcours d'Education artistique et culturelle</u> : lutte contre les inégalités en favorisant un accès identique de tous les collégiens à l'art et à la culture.</p>
CONTENU / PROGRAMME :	<p><u>Lundi 27 mai 2024 :</u> Visite des grottes d'Isturitz Oxocelhaya Jeu de piste pour découvrir la ville de St Jean Pied de Port</p> <p><u>Mardi 28 mai 2024 :</u> Visite du Centre d'Interprétation de la mine de Banca Initiation à la pelote basque sur St Etienne de Baigorri Visite de la chocolaterie sur Saint Etienne de Baigorri</p> <p><u>Mercredi 29 mai 2024 :</u> Visite de l'atelier de fabrication de chistera Gonzalez à Anglet Découverte du parc écologique Izadia à Anglet</p>
BUDGET PREVISIONNEL	voir document joint

COLLEGE JEAN JAURES
BUDGET PREVISIONNEL VOYAGE FACULTATIF

DESTINATION :	Pays Basque
---------------	-------------

DEPENSES		RECETTES	
TRANSPORT	1 385,00 €	PARTICIPATION DES FAMILLES (80 € X 13 élèves)	1 040,00 €
HEBERGEMENT		RESSOURCES PROPRES	
enfants	1 001,00 €	Accompagnateurs	580,69 €
adultes	231,00 €	solde du voyage si nécessaire	
		DONS	
		FCPE	130,00 €
		Foyer	1 146,31 €
		SUBVENTIONS PUBLIQUES	
		Commune de Maubourguet	200,00 €
FRAIS DIVERS		AUTRES	
TOTAL	3 097,00 €	TOTAL	3 097,00 €

COUT PAR PERSONNE	193,56 €
--------------------------	-----------------

Le conseil d'administration du _____ autorise le chef d'établissement :

- A signer les contrats et conventions liés à ce voyage
- A accepter le principe et le versement des dons des organismes cités ci-dessus pour le voyage concerné
- A percevoir la participation des familles
- A arrêter les modalités en cas de désistement des élèves ou d'annulation du voyage

A Maubourguet le
SIGNATURE DU RESPONSABLE

SIGNATURE DU CHEF D'ETABLISSEMENT